

Crunch transgenre : les Godons ont raison !

 bvoltaire.fr/crunch-transgenre-les-godons-ont-raison

Auteur : Rémy
Mahoudeaux

6 décembre
2020



Olivia Sarton est juriste et militante au sein de Juristes pour l'enfance. Elle a écrit une remarquable tribune parue dans *Le Figaro* autour du traitement médical de la dysphorie de genre en Angleterre et en France. Outre-Manche, la Haute Cour de Londres a statué, le 1^{er} décembre : la maturité d'un adolescent de 14 ans est insuffisante pour formuler un consentement éclairé portant sur des traitements aux conséquences irréversibles. En France, *Arte* diffuse un documentaire militant portant sur le parcours d'un enfant de 8 ans diagnostiqué pour une dysphorie de genre.

Que la plus haute juridiction d'un pays (prétendument) civilisé statue sur l'inopportunité des traitements aux conséquences irréversibles est une bonne chose. L'American College of Pediatricians, aux États-Unis, avait déjà publié à ce sujet, qualifiant ces soins de maltraitements. Il faudrait souhaiter que cette décision de bon sens trouve un écho favorable dans d'autres pays. Ce n'est pas, bien sûr, une injonction de ne rien faire en cas de diagnostic chez un enfant d'un tel trouble, mais juste de réserver à une pathologie psychique des soins relevant de la psychologie.

Pour ce qui est de Sasha, l'enfant de 8 ans sujet du documentaire d'agit-prop d'*Arte*, il est esquissé que le diagnostic aurait été bâclé en un court entretien et que sa mère était déçue quant au sexe de l'enfant. Son empressement à soutenir la démarche de sa progéniture interroge : pourrait-elle l'avoir influencée, fût-ce inconsciemment ? Est-il possible que cette transition très précoce demandée et soutenue soit, en fait, une thérapie pour soigner sa frustration de mère ? Et cette médiatisation n'instrumentalise-t-elle pas un enfant pour procurer à la famille son quart d'heure de célébrité warholien (1) ? Les réponses à ces questions n'appartiennent qu'à cette mère, son enfant et leurs thérapeutes... mais le simple bon sens laisse soupçonner que ce n'est pas aussi beau qu'une fable prométhéenne où l'homme imposerait aux dieux sa volonté. Même si je vois le mal partout...

Le constat le plus déplorable est bien que la médecine, art imparfait, dérive vers un certain consumérisme. Une relation client-fournisseur se substitue à celle entre patient et thérapeute – pour le pire, n'en doutons pas.

Une amie médecin (2) avait jadis, sur son profil Twitter, un « *primum non nocere* » (« en premier ne pas nuire »). Ne conviendrait-il pas de sortir cette devise du monde médical et de l'imposer aussi aux législateurs en roue libre ? Parce que, nonobstant la bonne nouvelle de cette Haute Cour anglaise, ils pourraient être tentés de modifier la loi jusqu'à y inscrire des prescriptions délirantes. Les mains tremblantes chères à Montesquieu n'ont, par le passé récent, pas manqué d'inscrire dans le marbre de la loi des âneries, sous la dictée de lobbys qui ne désarmeront pas. Leur plan d'action est bien rodé : déguiser une maltraitance en conte de fées et en faire l'apologie à la télé pour gagner des opinions. La suite au prochain épisode.

Conclusion toute personnelle : devoir concéder par écrit que les Godons ont raison et les Français ont tort, quelle détestable et douloureuse façon d'entamer un week-end de Crunch (3)!

(1) « À l'avenir, chacun aura droit à 15 minutes de célébrité mondiale » (Andy Warhol).

(2) C'est elle qui relit parfois mes articles pour éviter que je n'y écrive trop de bêtises quand je fustige des errements de ses confrères carabins... qu'elle en soit, ici, remerciée !

(3) Confrontation entre la France et l'Angleterre au rugby.

© Copyright 2020 Boulevard Voltaire